

le  
CHARDONNERET  
de Pâques





le  
**CHARDONNERET**  
de Pâques

IMPRESSUM



Rédaction  
**Commune de Chardonne**

Mise en page  
**www.trianglecv.ch**  
**Dominique Rossier**

Illustrations  
**Swan Keller**

Impression  
**PRINT RIVIERA — Vevey**

Tirage à 1700 exemplaires  
**www.chardonne.ch**





Dans ce numéro d'avril 2019 :

Le billet du Syndic	p. 2
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 4
Fauchage, émondage et entretien	p. 6
Le mémento des manifestations	p. 8
La « LANTERNE MAGIQUE »	p. 10
Une personnalité de la commune	p. 12
Photo d'autrefois	p. 15
Informations utiles	p. 16

## LES INFOS DE LA COMMUNE

## LA VIE DE LA COMMUNE

## IL ÉTAIT UNE FOIS...

## LES INFOS UTILES



# le Billet du Syndic

## LES INFOS DE LA COMMUNE



**Fabrice NEYROUD**

Syndic

CHÈRES ET CHERS  
CHARDONNERETS,

DEUX ÉVÉNEMENTS À RELEVER  
EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2019,  
À SAVOIR LA RÉOUVERTURE  
DU TEA-ROOM-BOULANGERIE  
DE CHARDONNE ET LA FÊTE  
DES VIGNERONS QUI BATTRA  
SON PLEIN PENDANT L'ÉTÉ.

Tout d'abord, **la rénovation de l'ancien Tea-room boulangerie** va toucher à sa fin d'ici quelques semaines et il est temps pour moi de vous présenter le nouveau tenancier et de vous donner quelques précisions sur l'offre qui sera proposée dans cet établissement.

La Municipalité a reçu plusieurs candidatures et a finalement retenu celle de M. Philippe Verdan, 40 ans, enfant de Chardonne, habitant dans notre commune avec sa compagne et leurs deux enfants.

Ainsi, dès le début de l'été, en complément des commerces existants à Chardonne, M. Philippe Verdan et son équipe auront l'immense plaisir de vous accueillir dans des locaux complètement rénovés, avec une nouvelle enseigne « *A la Demi-Lune* », proposant salon de thé matin et après-midi, restaurant midi et soir, bar à vins à toute heure et, grâce à ses amis artisans de Breadstore - fraîchement auréolés de plusieurs médailles aux *Swiss bakery Trophy* - boulangerie tout au long de la journée du mardi au dimanche, vous proposeront des pains à fermentation lente et naturelle, façonnés grâce à des farines locales.



L'établissement comprendra également un espace dédié aux touristes qui y trouveront des informations pratiques facilitant et agrémentant leur séjour à Chardonne et, plus généralement en Lavaux. Enfin des articles d'épicerie fine et bien entendu des vins du village seront disponibles à l'emporter. Point central de cette offre plurielle qu'ils entendent vous proposer : les produits servis seront choisis avec soin et autant que possible issus d'une économie de proximité.

La Municipalité se réjouit que cet établissement rouvre bientôt dans un tout nouveau décor et une toute nouvelle organisation et que M. Verdan puisse en faire, avec vous, un lieu de rencontres et d'échanges propre à maintenir avec les autres commerces villageois, une vie sociale au centre de notre village.

Ensuite **la Fête des Vignerons** ([www.fetedesvignerons.ch](http://www.fetedesvignerons.ch)), qui aura lieu à Vevey du 18 juillet au 11 août 2019 et qui rend hommage aux traditions viticoles au travers d'un spectacle et du couronnement des vigneron-tâcherons. Cette Fête touchera toute la région par son ampleur et sa splendeur.

Je félicite toutes celles et ceux qui se sont engagés comme figurants ou bénévoles dans cette Fête des Vignerons du 21<sup>e</sup> siècle, qui succèdera à celle de 1999, soit il y a déjà 20 ans !

Profitez-en comme spectateurs également, car cette Fête est unique et s'adresse à tout un chacun, sans limitation d'âge au travers des spectacles et de la Ville en Fête.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement, que ce soit dans notre nouveau Tea-room/restaurant ou lors de la Fête des Vignerons, ou encore dans le village, je vous souhaite à toutes et tous un beau printemps et un bel été.

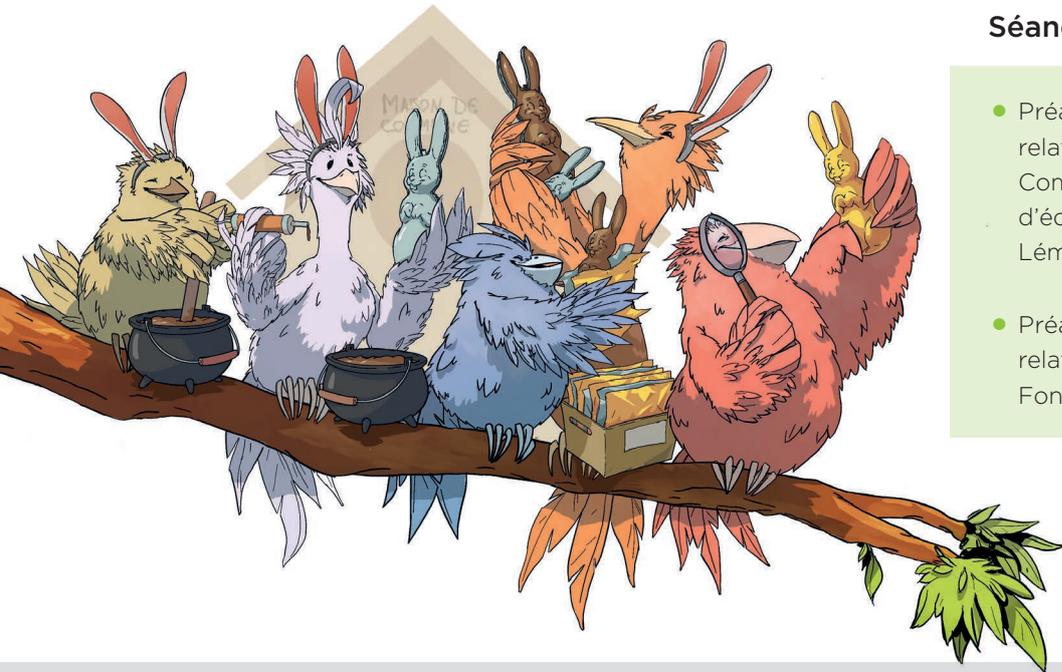
Le Syndic :  
Fabrice Neyroud





# les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE



## Séance du 7 décembre 2018

- Préavis n° 03/2018 - 2019 relatif au budget 2019 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- Préavis n° 04/2018 - 2019 relatif au budget 2019 du Fonds culturel Riviera.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

- Préavis n° 05/2018 - 2019 sur le projet de budget communal pour 2019.

ACCEPTÉ



Ce préavis a été accepté avec un amendement.

- Préavis n° 06/2018 - 2019 relatif à une demande de crédit de CHF 232'710.- concernant l'achat d'un véhicule pour le service de voirie, en remplacement du véhicule Meili 1300, mis en circulation en 1995.

ACCEPTÉ

25 juin 2019  
6 sept. 2019

Les dates  
des prochaines  
séances ...



## Rappel des scrutins 2019

**19 mai 2019**

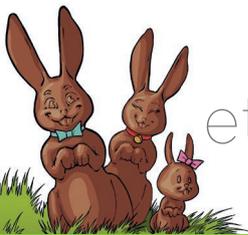
Votation fédérale

**20 octobre 2019**

Elections fédérales

**24 novembre 2019**

Votation fédérale



# Fauchage, Emondage et Entretien

## LES INFOS DE LA COMMUNE

FAUCHAGE DES TERRAINS  
INCULTES, EMONDAGE DES ARBRES,  
ARBUSTES ET HAIES, ENTRETIEN  
DES RUISSEAUX, COULISSES ET  
DÉPOTOIRS DE VIGNES.

**1** Nous rappelons aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que :

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

**2** Nous rappelons également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 08 décembre 1987 :

les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

**3** Les propriétaires de vignes ont l'obligation de vidanger régulièrement les dépotoirs et d'entretenir les coulisses afin d'assurer un écoulement normal des eaux.

**4** Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau ou rivières d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

**Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter tous les travaux nécessaires jusqu'au 31 juillet de l'année en cours au plus tard.**

Les dispositions particulières relatives à l'entretien des routes sont réservées.

Dès le 1<sup>er</sup> août, toute contravention fait l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté peut être ordonné aux frais des intéressés.





# le Mémento des Manifestations

## LA VIE DE LA COMMUNE

3 mai 2019

**In vino veritas – contes pour adultes**

Bibliothèque intercommunale  
Caveau des vigneron, Chardonne

4 mai 2019

**Jazz au Caveau**

Caveau des vigneron, Chardonne

8 mai 2019

**Soirée contes avec**

**Gaëlle des Contes du sac**

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

11 mai 2019

**Coup de balai**, Sté de développement  
Chardonne et Mont-Pèlerin

11 mai 2019

**Concert de M. Jean-Pierre Huser**

Grande salle, Chardonne

25 mai 2019

**Marché des vins**, Chardonne

1 juin 2019

**Jazz au Caveau**

Caveau des vigneron, Chardonne

4 juin 2019

**Réception des nouveaux habitants**

Grande salle, Chardonne

6 juin 2019

**Vente des vins, récolte communale**

Maison de Commune, Chardonne

8 et 9 juin 2019

**Caves ouvertes vaudoises**

Dans tout le Canton

20 juin 2019

**Concert d'été de la Fanfare**

Place du village, Chardonne

26 juin 2019

**Soirée jeux**

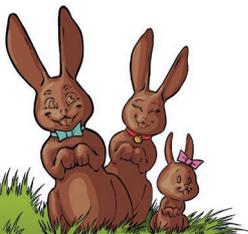
Bibliothèque intercommunale, Chardonne

7 septembre 2019

**Jazz au Caveau**

Caveau des vigneronns, Chardonne

A poster for the 39th Wine Market of Chardonne. The background is a scenic view of a lake and hills. The text is on an orange background. It reads: "SAMEDI 25 MAI 2019 DE 10H À 15H", "39<sup>e</sup> MARCHÉ DES VINS CHARDONNE", "DÉGUSTATIONS · ANIMATIONS · CONCERTS", "Chardonne" with a sun logo, and "INFORMATIONS SUR: WWW.CHARDONNE-VINS.CH". At the bottom, there are logos for "MONTREUX RIVIERA" and "Commune de Chardonne".



# Découvrir le cinéma en s'amusant!

## LA VIE DE LA COMMUNE

### LA LANTERNE MAGIQUE POUR LES 6-12 ANS

A **La Lanterne Magique**, le club de cinéma des 6-12 ans, les enfants découvrent chaque mois un nouveau film, sans leurs parents mais avec leurs camarades. Quelques jours avant, ils reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Un spectacle amusant et formateur précède la projection...

Toutes les infos utiles sur :

[www.lanterne-magique.org](http://www.lanterne-magique.org)



### LA PETITE LANTERNE POUR LES 4-6 ANS

A **La Petite Lanterne**, les enfants dès 4 ans apprennent le plaisir du cinéma en compagnie de leurs parents. A l'aide d'extraits de films et de courts-métrages adaptés à leur âge, un «ciné-explorateur» les guide dans la découverte de la magie du grand écran.

Toutes les infos utiles sur :

[www.petitelanterne.org](http://www.petitelanterne.org)



# BIBLIO

Chardonne-Jongny

La bibliothèque de Chardonne-Jongny vous invite

**le vendredi 3 mai 2019 à 19h  
au Caveau des vignerons  
de Chardonne**

pour une soirée de *contes autour de la vigne, des vignerons et du vin*. Claire-Anne Magnolay vous enivrera de ses mots. Soirée pour les adultes.

Les enfants ne seront pas oubliés car *une soirée contes* avec Gaëlle aura lieu

**le mercredi 8 mai 2019 à 17h30  
à la bibliothèque**

Au plaisir de vous voir nombreuses et nombreux lors de ces conteries !

Christelle Schmocker



Je me sens seul-e, y a-t-il des lieux où passer la journée ?

Où puis-je me renseigner sur les EMS de la région ?

Je soutiens un proche, qui peut m'aider ?

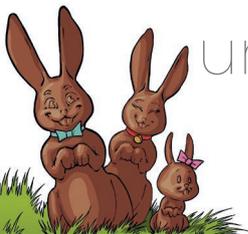
Qui pourrait m'apporter de l'aide à la maison ?

Réseau Santé  
HAUT-LÉMAN

Le Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO) vous répond gratuitement au 021 973 16 21

brio@rshl.ch www.reseau-sante-haut-leman.ch





# une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...

« LE GENEVOIS »



Monsieur et Madame Sax

De père et mère Veveysans, je vis le jour un lundi du Jeûne à la Providence.

Pour raisons professionnelles, nous avons déménagé de Beau-Site (Corseaux) à Meyrin (Genève) où je commencerai ma scolarité jusqu'au collège, suivi d'un apprentissage de cuisine dans un palace genevois en compagnie de celui qui allait devenir un grand chef, Philippe Chevrier, avec lequel on flirtait auprès des stagiaires de la réception.

Mon enfance reste profondément liée à Vevey, où habitaient mes grands-parents et où les vacances se passaient entre les alentours de Nestlé et le parc du château d'Hauteville, observant les salamandres de

l'étang entre autres. J'ai appris à nager aux «bains payes» ; on chargeait une pirogue d'un pique-nique et de BD et on filait à la grotte. Et c'est aux Paccots que je mis des skis pour la première fois, au temps où une lanière en cuir nous tirait en haut du Pralet. En ce temps-là, on rejoignait Châtel à skis...

A ma sortie d'apprentissage, j'entrai immédiatement à l'école hôtelière de Lausanne pour en ressortir diplômé en 1983 et débiter ma carrière dans plusieurs palaces de Genève avant le grand départ pour les USA : New York, San Francisco, Peable beach. Un jour, alors que j'étais à Chicago, un copain de Genève m'appelle et me demande de venir le seconder dans la gestion d'un bistrot connu de la place, le café du Soleil au Petit-Saconnex. Ayant fréquenté cet établissement dans ma vie d'étudiant et ne trouvant pas vraiment ma place en Amérique, je rentrai fissa au pays : bien m'en a pris, c'est là que je rencontrai Héléna, qui allait devenir ma femme 12 ans plus tard, union scellée à Corsier en décembre 2000.

Nous sommes arrivés à Chardonne en août 1990 et le 15 du même mois je débutais l'aventure du Bon Vin, entraînant avec moi

cette petite Lisboète qui adore ce coin de pays et ses clients. Imaginez que tous ceux de moins de 29 ans n'ont pas connu d'autres pintiers ! Quelques jours après l'ouverture, à l'heure de l'apéro du soir, le café était bien animé par des figures locales dont Charly Ducret. J'avais amené dans mes bagages des verres ballon de 1 dl que l'on employait à Genève. Croyant être original, je servis



Café - Restaurant «Au Bon Vin»





Charly en apportant ce verre de Chasselas « z'avez vu comment il m'a servi mon ballon, le nouveau ? ». J'ai tout de suite été remis au pas. Une anecdote parmi des dizaines d'autres. Mais Hélène et moi-même avons très vite été intégrés à la vie du village peut-être grâce à mes origines veveysannes et la notoriété de ma famille en ville.

Et c'est avec bonheur (et quelques fois fatigue) que jour après jour nous tentons d'apporter du plaisir aux clients et amis qui nous rendent visite, et pour certains d'entre eux, mais c'est pour rire, je resterai toujours « genevois ».

Thierry Sax



Intérieur du Café-Restaurant

## Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- *Rivière...*

Avez-vous trouvé de qui il s'agit ?



Photos: Atelier St-Louis en Îlle, Mt-Pèlerin J.Perfetta



IL ÉTAIT UNE FOIS...

15



Grand hôtel du Mont-Pèlerin



# les Infos Utiles

LES INFOS UTILES

---

## Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144

---

## Nos sites internet :

[www.chardonne.ch](http://www.chardonne.ch)

[www.dechetscerclecorsier.ch](http://www.dechetscerclecorsier.ch)

[www.b-t-i.ch](http://www.b-t-i.ch)

## Election à la Municipalité

Nous avons le plaisir de vous informer de l'élection tacite de **Mme Amélie Flückiger** le 17 décembre 2018 à la Municipalité et qui a été assermentée le 21 décembre 2018.

Ses dicastères sont les suivants :

- Travaux
- Sécurité
- Tourisme et Sociétés



## PERTURBATION DU TRAFIC



A travers ce bulletin, nous vous informons que, dès à présent, vous pouvez consulter toutes les perturbations du trafic sur le territoire communal. Le lien y relatif se trouve sur notre site internet [www.chardonne.ch](http://www.chardonne.ch) dans les **actualités**.

## ENTRAIDE FAMILIALE

L'entraide familiale de Chardonne-Jongny-Mont-Pèlerin est un service d'entraide proposant le transport de personnes (priorité aux déplacements à des fins médicales).

Ce service, effectué par des chauffeurs bénévoles, est destiné à toute personne confrontée à des difficultés dans la vie quotidienne.

La responsable, Mme Ruth Rinsoz, est atteignable au

**079 377 00 18**

Elle vous renseignera volontiers.

## ACHAT DE DRAPEAUX



La Municipalité de Chardonne, par le biais de ce Chardonneret, a le plaisir de vous informer que vous avez la possibilité d'acquérir un drapeau de Chardonne, en dralon incrusté SUITEX, dans les dimensions suivantes :

**100/100 CHF 348.-**

**150/150 CHF 440.-**

Pour toutes commandes, adressez-vous au Greffe municipal qui se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.



Joyeuses  
PÂQUES!



COMMUNE DE CHARDONNE

[www.chardonne.ch](http://www.chardonne.ch)